

<http://pierre-alainmillet.fr/energie>



Conseil de métropole du 13 mai 2019

Pour une autre politique de l'énergie !

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 13 mai 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce rapport, comme souvent avec les nombreux plans et schémas globaux de la métropole est difficile à apprécier. Il constitue un énorme travail donnant à voir la diversité et la richesse de nombreuses actions conduites ou soutenues par la collectivité, il fait vivre ainsi une véritable politique énergétique au service des politiques publiques, mais il s'inscrit totalement dans les orientations politiques générales de notre pays, sans expliciter les limites, les contradictions que cela implique.

Pour illustrer cette dialectique d'une bouteille à moitié pleine ou à moitié vide, il suffit de poser une question. Est-ce que ce schéma des énergies apporte une réponse aux manifestants pour le climat de la métropole et d'ailleurs ? Quand ils demandent que les décideurs prennent enfin conscience de l'urgence climatique, ont-ils l'impression que la politique énergie portée par ce schéma est à la hauteur de leurs espoirs ?

Posons la question de manière plus directement politique. Si David Kimelfeld était premier ministre avec Roland Crimier à l'énergie et Bruno Charles à l'environnement... que se serait-il passé de différent ? Peut-être que David Kimelfeld aurait fait mieux que Gérard Collomb ! et Bruno Charles mieux que Nicolas Hulot ? Peut-être.. Mais franchement pas sûr,. Il ne suffit pas Bruno de faire très justement le lien entre les guerres et les énergies pour expliquer pourquoi le discours médiatique de la COP21 était du vent. Comme le disent certaines manifestants, ce n'est pas le climat qu'il faut changer, c'est le système, et pour changer le système, il ne faut pas le défendre !

Alors nous soutenons de nombreuses actions évoquées dans ce schéma et si nous remercions l'ensemble des services et partenaires qui y ont travaillé, nous pensons nécessaires d'identifier les limites de ce travail.

D'abord le choix d'un modèle énergétique maillé innovant mais qui repose sur des données 2015 dont la mise à jour sera très lourde si nous la décidons un jour, un modèle qui de plus ne considère pas les échanges entre la métropole et sa région, alors que l'énergie est toujours un échange.... rien ne se perd, rien ne se crée tout se transforme...

Dans la présentation en commission, Roland Crimier évoquera un territoire qui deviendrait producteur d'énergie, situation qui existait selon lui avant la nationalisation en 45 ! Il éclaire ainsi involontairement un des enjeux fondamentaux des politiques énergétiques que ce schéma ne donne pas à voir, ne veut pas voir ! Le contexte politique de ce schéma est celui de la dénationalisation de l'énergie, de la remise en cause du service public, et de la mise en concurrence généralisée de tous les acteurs, en faisant du marché le seul lieu des décisions politiques.

Notez que que l'agglomération a toujours été productrice d'énergie, par exemple avec les barrages de Cusset ou Pierre-Bénite... Et surtout, encore une fois, la production d'énergie est toujours une transformation d'une forme en une autre, comme nos chaufferies urbaines qui sont un vecteur historique de la réponse au besoin de chaleur, une des formes de consommation de l'énergie.

De fait, ce schéma des énergies oblige à enterrer les discours totalement idéologiques des territoires à énergie positive qui ne sont que des constructions politiciennes pour justifier la remise en cause d'un service public national. Il est d'ailleurs amusant de voir que ce document évoque un service public des données de l'énergie, mais sans jamais évidemment évoquer un service public de l'énergie tout court, qui pourtant n'est pas totalement disparu puisque les infrastructures des réseaux restent encore un service public. C'est ce que la métropole devrait affirmer à

propos des concessions dont elle a la charge, plutôt, cher Bruno Charles, que de s'inscrire dans la mise en concurrence des territoires !

Cette contrainte d'un schéma qui s'inscrit dans les politiques contre le service public conduit à être très loin de l'ambition nécessaire pour relever le défi climatique, comme pour répondre aux besoins du territoire.

C'est principalement le cas pour la mobilité. Malheureusement, comme le dira dans sa réponse Roland Crimier en commission, ce schéma des énergies ne peut pas remettre en cause d'autres schéma dont le PDU... Or la première priorité métropolitaine pour le climat devrait être une très forte augmentation des transports collectifs, de ce RER métropolitain, nouvelles lignes de métro et de tram, anneau des sciences en tram-train y compris sur Bonneway... Or cela aurait évidemment des conséquences lourdes sur la consommation d'électricité et de fait, si nous voulons une autre mobilité métropolitaine, alors il faudra un autre SDE !

C'est aussi le cas pour le logement, bien que sur ce plan, les choix de ce SDE sont importants et marquent une ambition forte s'appuyant sur l'expérience très positive de Ecorenov. il faudra évidemment confirmer dans la planification budgétaire les moyens financiers de cette ambition. Mais l'objectif qui peut paraître énorme de 200 000 logements isolés ne représente qu'un tiers du parc de logements de l'agglomération ! La politique énergétique sans doute la plus avancée de la métropole reste encore insuffisante face aux besoins !

C'est au fond pourquoi Bruno Charles nous dit que la métropole, malgré ses efforts et des objectifs ambitieux ne sera pas un territoire neutre en carbone en 2050... Il a raison de souligner qu'aucune grande métropole n'atteindra cet objectif malgré les effets d'annonce, comme l'appel signé par Gérard Collomb tentant désespérément de faire oublier son rôle gouvernemental, et pour une part, il nous confirme qu'une des limites fondamentales des choix énergétiques actuels sont l'impossibilité des annonces de 100% ENR. Au mieux, le potentiel ENR de l'agglomération représente 16% de sa consommation ! C'est pourquoi nous regrettons de ne pas faire plus sur le stockage de l'électricité et sur la filière hydrogène. Cela aurait pu être le cas par exemple pour le projet solaire de la vallée de la chimie qui aurait pu avec la présence de l'entreprise Air liquide innover avec du stockage hydrogène... Chacun comprend bien que sans cela une capacité photovoltaïque même multipliée par 10 ne nous éclairera pas le soir !

Or la France est un pays bas carbone en Europe, elle a une richesse historique, technologique, humaine qui est en train de se dilapider, c'est sa filière nucléaire. Le démantèlement du service public est non seulement un risque social, pour les tarifs publics, le droit à l'énergie, l'emploi dans la filière, mais c'est aussi un enjeu technologique avec la perte de maîtrise d'une filière dont personne ne nie les risques et dont tout montre, y compris les péripéties du chantier de Flamanville que la privatisation et sa cascade de sous-traitance est un risque majeur, systémique et qu'il est urgent d'imposer l'interdiction de la sous-traitance sur toutes les activités de la filière nucléaire. S'il y a un rôle à jouer pour la métropole dans la transparence des centrales nucléaires voisines, c'est d'exiger cette interdiction de la sous-traitance et d'agir pour la reconstruction d'un véritable service public de l'énergie.

Au total, nous soutiendrons ce rapport en continuant à pousser à un débat citoyen pour sortir de ce qu'il faut bien appeler une transition énergétique capità liste.